

## DEMANDE D'ADMISSION EN SPECIALISATIONS DE 3<sup>ème</sup> ANNEE

(A adresser à l' E.N.S.A.T. au Service Scolarité avant le 24 avril)

Année universitaire 2015-2016

PHOTO

NOM et Prénoms (souligner le prénom usuel) : .....

Né(e) le : .....

Nationalité : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Tél. : ..... E-mail : .....

### ECOLE D'ORIGINE (cocher la case correspondante)

AGROPARISTECH

ENSAIA

MONTPELLIER SUPAGRO

AGROSUP DIJON

AGROCAMPUS OUEST  
(Centre de Rennes)

BORDEAUX SCIENCES AGRO

AGROCAMPUS OUEST  
(Centre d'Angers)

Autres (précisez) .....

### SPECIALISATION DEMANDEE(cocher la case correspondante )

#### SPECIALISATIONS

Agromanagement

Industries Agro-Alimentaires

SYSPEL

Agrobiosciences végétales

AGREST

Agrogéomatique

Génie de l'environnement

Qualité de l'environnement et gestion des ressources

Biologie Computationnelle pour les biotechnologies

Préciser si la candidature à l'ENSA TOULOUSE est votre 1<sup>er</sup> choix  - 2<sup>ème</sup> choix  - 3<sup>ème</sup> choix

•INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE •

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE

Avenue de l'Agrobiopole – Auzeville Tolosane - BP 32607 – F 31326 Castanet Tolosan cedex

Téléphone : 33 (0)5 34 32 39 00 - Fax 33 (0)5 34 32 39 01– E.mail : [scolarite.ensat@ensat.fr](mailto:scolarite.ensat@ensat.fr) – Web : <http://www.ensat.fr>

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### Pièces à joindre :

- Relevés de notes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année (notes disponibles)
- Indication de votre classement en 1<sup>ère</sup> année
- Lettre de motivation
- CV

**Il est impératif que votre dossier soit transmis à l'ENSAT par la Direction des Etudes de votre Etablissement.**

### **SUIVI DU DOSSIER** (cadre réservé à l'ENSAT)

- \* Dossier arrivé en scolarité le : .....
- \* Remis à M. ....Responsable formation .....
- \* Avis du responsable de formation. : .....
- \* Retour en scolarité le .....
- \* Avis de la Directrice des Etudes .....
- \* Réponse à l'étudiant, par le service scolarité, le .....

## INFORMATION IMPORTANTE A CONSERVER

### Admission :

**L'admission dans la formation demandée est conditionnée par l'acceptation de la candidature par la Commission Pédagogique d'Orientation et par la signature d'une convention entre l'établissement d'origine et l'ENSAT**

### Diplôme :

Les étudiants admis sont diplômés par leur établissement d'origine.

### Situation administrative :

L'étudiant continue de dépendre administrativement de son établissement d'origine :

- 1- Les droits de scolarité doivent être réglés auprès de l'établissement d'origine.
- 2- L'affiliation à la sécurité sociale étudiante se fait auprès de l'établissement d'origine. Un justificatif sera exigé à la rentrée.**
- 3- La carte d'étudiant et les attestations de scolarité sont délivrées par l'établissement d'origine.**
- 4- De la même façon, l'étudiant reste boursier de son établissement d'origine : bourses sur critères sociaux, bourse de stage à l'étranger, bourse sur critères universitaires.**